

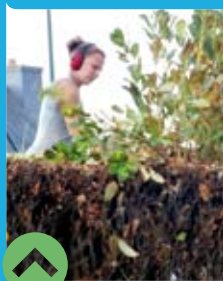


➤ Cléguer chante !

p. 8

Le Cléguerois

Bulletin d'informations municipales n° 38 janvier 2015



➤ **Environnement**

À lire p. 11



➤ **Travaux**

à Manéhénon p. 10



www.cleguer.fr



Alain NICOLAZO, Maire de Cléguer

Alors que vient de se terminer la première année de la nouvelle mandature municipale, il me paraît intéressant de faire un premier bilan.

Le Conseil Municipal, renouvelé à plus de la moitié, s'est mis au travail dès sa mise en place. Des travaux importants ont été entrepris et des réflexions pour l'avenir sont menées dans le cadre de la mise en place du nouveau PLU.

Les travaux sur l'école maternelle publique nous permettront d'améliorer l'accueil des enfants pour les années à venir.

Le PLU, définissant la politique de la commune, en termes d'urbanisme et de politique économique et environnementale, pour les dix prochaines années, est un élément majeur pour lequel chaque élu et chaque Cléguerois est partie prenante, par son avis lors des réunions publiques et lors des expositions qui lui sont consacrées.

L'année 2015 verra la finalisation de ce PLU mais aussi, le renouvellement des voiries et trottoirs sur la partie basse de la cité de Kerganaouen, la réfection de la rue du Palud et l'aboutissement avec Lorient Agglomération de l'espace public dit de la cale au Bas Pont-Scorff, de même que la construction d'une salle pour les activités de loisirs (ALSH, Périscolaire, associations), pour ne citer que les principaux travaux.

J'en avais parlé dès ma prise de fonction et vous l'entendez et le lisez au travers des médias, les budgets communaux vont être contraints pour les années à venir. Ceci nous oblige à une rigueur budgétaire forte mais ne doit pas bloquer nos ambitions d'améliorer nos conditions de vie commune.

Je vous présente, en mon nom et au nom du Conseil Municipal, à toutes et à tous, mes meilleurs vœux pour cette année, de santé et d'épanouissement personnel et professionnel.

Alain Nicolazo



Réunion de travail PLU



Première réunion publique du PLU
le 7 octobre dernier

Sommaire

- p. 2
- Sommaire
- Éditorial
- p. 3
- Permanence des élus
- Représentation des élus cléguerois dans les structures extérieures
- p. 4, 5 et 6
- Principales délibérations du Conseil Municipal
- p. 7
- Commission vie associative et vie scolaire
- Commission affaires sociales
- p. 8 et 9
- Commission communication, culture, artisanat et commerce
- p. 10
- Commission urbanisme, travaux, voirie
- p. 11
- Commission environnement
- p. 12
- Le périscolaire
- p. 13
- École Georges Brassens
- p. 14
- École Saint-Gérard
- p. 15, 16, 17
- Les associations
- Hommages
- p. 18, 19, 20
- Infos diverses
- p. 21
- Cérémonies
- p. 22
- État civil
- p. 23
- Calendrier des fêtes
- p. 24
- Numéros utiles

• Directeur de la publication :
Alain Nicolazo

• Maquette :
Of Line création

Permanences

du Maire et des Adjointes en Mairie

Le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous dans les créneaux suivants :

Alain Nicolazo : mercredi et samedi matin
Patrick Evano : samedi matin
Sandrine Le Gouic : mardi après-midi
Michel Bardouil : à la demande
Bernard Le Diagon : à la demande
Christiane François : à la demande



Représentation des élus cléguerois dans les structures extérieures

Lorient Agglomération

Alain Nicolazo, membre titulaire,
Patrick Evano, membre suppléant :

- Comité Technique Paritaire
- Commission du Développement et de l'attractivité du territoire
- Commission des Maires
- Commission Locale d'évaluation des charges transférées
- Commission Intercommunale pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées (CIAPH) : **Carole Boudic**

Mission locale du Pays de Lorient

Alain Nicolazo

ARPE (Association Réseau Pour l'Emploi - Pays de Lorient)

Alain Nicolazo

Commission Départementale des Impôts directs locaux (suppléant)

Alain Nicolazo

SCOT

Alain Nicolazo, membre titulaire,
Bernard Le Diagon, membre suppléant :

- Commission développement économique et espaces d'activités
Alain Nicolazo

- Commission Habitat, vie sociale et cadre de vie

Bernard Le Diagon

- Commission mer, rade et vallées

Michel Bardouil

Correspondant défense

Jean-Yves Le Roux

Élu Référent Sécurité Routière (ERSR)

Gilbert Flégo

Syndicat du Scorff

Michel Bardouil

et 3 groupes techniques :

- Contexte urbain, animation, communication : **Prisca Bardouil**
- Agricole : **Anne Guillemot**
- Milieu aquatique et biodiversité : **Séverine Ragon**

Commission Locale de l'Eau (CLE)

Michel Bardouil

Syndicat Départemental de l'Energie en Morbihan (SDEM)

Bernard Le Diagon



Travaux sur voirie

➤ Conseil du 23/06/2014

- Le Maire propose d'être nommé en tant que titulaire et de nommer Sandrine Le Gouic en tant que suppléante de la Commission des Transferts de Charges, constituée entre la communauté d'agglomération et ses communes-membres : accord du Conseil.
- Le Conseil Municipal donne un avis favorable pour l'acquisition de matériel de désherbage et autorise le Maire à solliciter une aide auprès de l'Agence de l'eau.
- L'Assemblée approuve l'adhésion au groupement de commandes du SDEM et autorise le Maire à signer la convention et tout acte y afférent.
- Nouvelle organisation du Service Technique (nouveau planning : présence de la moitié de l'équipe, 1 vendredi sur 2, en alternance) : les agents ont été consultés et sont favorables à cette organisation. Le Comité Technique Départemental a donné un avis favorable sur le sujet le 23 juin 2014 : approbation du Conseil.

Le Conseil Municipal approuve la création d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe au service périscolaire et autorise le

Maire à signer tout acte afférent à cette procédure.

Les besoins du service peuvent justifier l'urgence du remplacement de fonctionnaires territoriaux ; le Conseil Municipal décide d'autoriser le Maire à recruter si nécessaire des agents non titulaires pour des remplacements, des emplois saisonniers ou occasionnels.



Travaux à l'école maternelle

Conseil du 29/09/2014

➤ Présentation de l'état des dépenses et recettes réelles au 15 septembre 2014, point d'information tel qu'il avait été annoncé en début de mandat.

➤ Demandes de subventions :

1. Taux de Solidarité Départemental : (montant min des travaux 25 000 € / max 300 000 € HT), le taux de subvention pour la Commune reste de 20%.

- Extension des ateliers municipaux : dépense estimée à près de 170 000€ HT, soit une subvention attendue d'environ 34 000€.

- Lotissement de Kerganaouen : dépense estimée à près de 180 000€ HT, soit une subvention attendue d'environ 36 000€.

- Rue du Palud (TSD et /ou amende de police) : dépense pour les travaux de voirie estimée à près de 60 000€ HT.

2. Equipements sportifs et socio-éducatifs des communes : opérations de construction (montant max de 500 000€)

- Nouvelle salle pour l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) : la dépense pour la construction d'un bâtiment neuf (démolition du préfabriqué) et l'aménagement de l'espace (cour pour la cantine, le périscolaire et l'ALSH, clôture, chemin, espaces verts) est estimée à près de 160 000€ HT.

3. Construction et travaux dans les écoles publiques : construction, extensions et travaux d'aménagement ou de rénovation (montant min 10 000€ / max 300 000€ HT)

Travaux d'isolation à l'école maternelle : dépense évaluée à près de 245 000€ HT.

Réfection des ouvertures, aménagement de la ventilation et travaux d'électricité.

4. Programme départemental pour investissement sur la voirie communale rurale : travaux concernant les voies communales et rurales hors agglomération (montant plafonné par commune inférieur à 40 000€, auquel est appliqué un taux en fonction du rapport habitants / kms soit 20% pour Cléguer). La dépense est évaluée à près de 43 000€ HT.

5. Restauration des registres Etat Civil et Cadastraux : les subventions sont de 25% maximum du montant HT des travaux pouvant être subventionnés.

Le Conseil Municipal approuve les projets présentés et autorise Monsieur le Maire à solliciter les aides afférentes auprès du Conseil Général.

➤ Le Maire propose d'approuver les motions de l'Association des Maires de France et de soutenir leurs demandes :

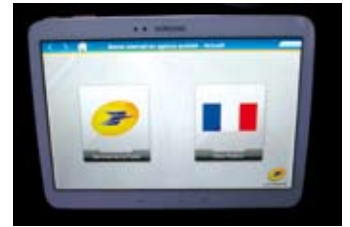
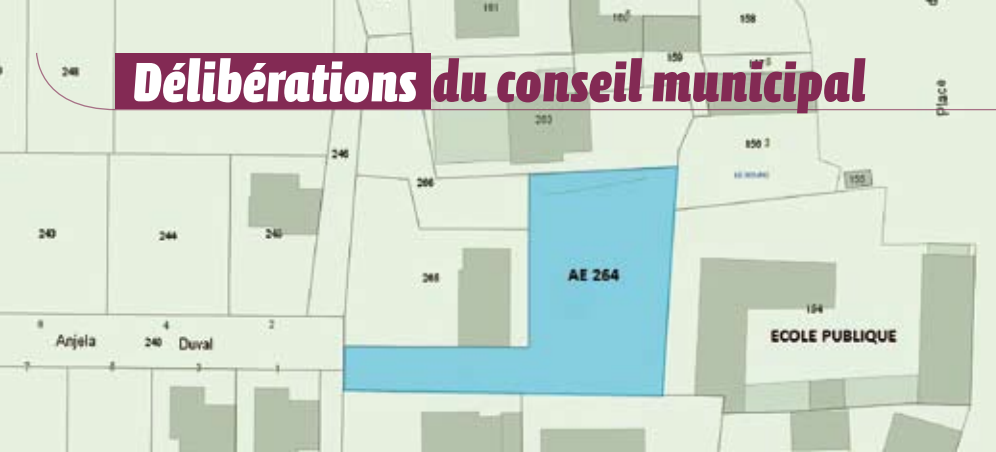
- réexamen du plan de réduction des dotations de l'Etat,
- arrêt immédiat des transferts de charges et des mesures normatives, sources d'inflation de la dépense,
- réunion urgente d'une instance nationale de dialogue et négociation pour remettre à plat les politiques nationales et européennes impactant les budgets des collectivités locales.

Le Conseil Municipal vote en faveur de cette motion.

➤ Approbation du Conseil concernant le partenariat avec GRDF (installation des équipements techniques pour la mise en place de compteurs communicants) et souhait que les termes de la convention (lieu d'implantation des équipements, conditions financières...) puissent être discutés et négociés.



Registres d'État-Civil



Tablette tactile

Conseil du 03/11/2014

- Proposition d'une exonération totale de la taxe d'aménagement sur les abris de jardin soumis à déclaration préalable et maintien du taux communal à 4% : le Conseil Municipal approuve la mise en place de cette nouvelle exonération facultative. Ces nouvelles dispositions seront applicables au 1^{er} janvier 2015.
- Achat d'une réserve foncière au centre bourg de 1 011m² : approbation de l'acquisition de la parcelle AE264 pour un montant de 80 000 €, les frais d'acte étant à la charge de la commune. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer les actes afférents.
- Une convention avec ERDF, destinée à permettre l'installation d'une ligne électrique souterraine et d'un poste de transformation, sur la parcelle AM185 à Cléguer, avait été signée lors du précédent mandat. ERDF a sollicité un notaire pour produire les actes notariés correspondants. Le Conseil approuve la signature de la procuration autorisant l'office notarial de Loïc Perraut et de Jean-Charles Pirioux (Rennes) à conclure avec ERDF cette convention.
- Le Maire a sollicité les services de la Poste concernant le développement de l'agence et la mise en place d'une borne tactile qui, connectée à internet, permettrait d'accéder à différents services : produits de la Poste, services publics et administrations, commune.

La Poste a transmis une proposition d'avenant à la convention pour développer l'accessibilité de tous les publics au numérique, notamment grâce à la mise à disposition gratuite, en libre-service, d'une tablette numérique.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable.

- Personnel communal : après transmission d'attestations de réussite à des examens professionnels, la Commission Administrative Paritaire a émis un avis favorable à 3 avancements de grades.

L'assemblée approuve la modification du tableau des effectifs proposée, nécessitant la création des postes suivants :

- deux postes d'adjoints techniques de 1^{ère} classe à compter du 01/12/14,
- un poste d'adjoint d'animation de 1^{ère} classe à compter du 01/12/14.

Il n'y aura donc aucun recrutement car cela concerne des agents déjà en poste.

- Urbanisme : après une présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durables, document transmis aux conseillers municipaux avec la convocation, le Maire a souhaité leur donner la parole. Il ajoute que l'exposition sur le PADD sera mise en place à partir de mi-novembre.

Le Maire prend acte du débat qui vient de se dérouler sur le PADD au sein du Conseil Municipal, constate que ce débat ne remet pas en cause les orientations proposées dans le projet présenté et, au contraire, confirme les enjeux identifiés par le groupe de travail du PLU. Les travaux vont donc se poursuivre sur cette base et les orientations du projet de PADD vont être traduites dans le règlement littéral et graphique du PLU, ainsi que, le cas échéant, dans des orientations d'aménagement et de programmation.

PADD





Les membres du COPIL



Pot de rentrée des enseignants

► Bilan des nouveaux temps périscolaires (NTP)

Réunion du COPIL le 4 novembre 2014

Concernant l'organisation générale, le bilan est positif avec un taux de fréquentation stable depuis la rentrée (61% à 64%). 14 agents communaux répartis en binômes encadrent les NTP.

Bilan des enseignants des deux écoles et retour des sondages auprès des parents

Scolairement, le nouveau rythme est bénéfique pour les enfants du primaire mais le bilan semble plus mitigé pour les maternelles avec quelques difficultés, notamment le réveil de la sieste, le déplacement, le changement d'intervenants...

Bilan du personnel et des enfants

Une réflexion sur la durée des activités est engagée. Les activités plaisent dans l'ensemble. Le mélange des deux écoles est très positif. Un affichage simple des activités proposées lors des NTP sera fait à la maternelle et au primaire.

Félicitations au service périscolaire pour l'organisation et le travail réalisé auprès des enfants.

Les doyens de la Commune

Marie Enizan est actuellement en maison de retraite à Bain de Bretagne. Elle a fêté, le 18 octobre dernier, ses 100 ans et a reçu pour l'occasion un bouquet de fleurs du CCAS.



Le doyen, Eugène Orvoën, a fêté ses 92 ans le 23 août dernier. Le Maire, l'Adjointe aux Affaires Sociales et un membre du CCAS sont allés à sa rencontre.

► CCAS Le Domicile Partagé



Il est conçu pour accueillir 8 personnes âgées désorientées, souffrant de la maladie d'Alzheimer ou maladies assimilées. En raison de leur perte d'autonomie, celles-ci ne peuvent plus vivre sans l'aide d'auxiliaires de vie qui les accompagnent 24h/24 et 7j/7.

Des animations sont régulièrement organisées par le personnel, pour les résidents et leurs familles. Y participent également les 2 référents du CCAS, à savoir : Valérie Dore et Armel Bougot. En photo, un déjeuner dansant à l'occasion duquel le personnel s'est déguisé.

Repas des «70 ans et +»



164 personnes ont participé, dont 137 de 70 ans et plus, sur les 377 que compte la Commune. Les doyens de l'assemblée, respectivement âgés de 93 et 91 ans, ont été mis à l'honneur. Il s'agit d'Anne-Marie Le Paillard et de Pierre Le Quellec.



Située à côté de l'Eglise, entre les 2 écoles, elle propose un fonds varié. Les derniers achats ont été effectués en novembre (romans adultes et enfants, derniers prix littéraires, documentaires enfants, BD, CD et DVD).

Démonstration de Pinvidick lors de la grande lessive

À la Médiathèque

Les dernières nouveautés sont visibles sur le site de la Médiathèque www.mediathèque-cleguer.fr qui offre de nombreuses possibilités : consultation de compte, réservations, coups de cœur des lecteurs ...

Un ordinateur avec traitement de texte et accès internet est disponible à l'accueil.

Les animations prévues (ouvertes à tous, abonnés ou non, entrée gratuite) :

- Spectacle de contes le 1er février 2015 à 17h à la Grange avec Paul Maisonneuve qui reprend des contes traditionnels de différents pays, transmis depuis la nuit des temps.

Sur le thème «Le fil de la vie», Paul propose une succession d'histoires aux mots colorés et parfumés. Ses contes nous transportent dans l'émotion : rêve, tristesse, humour. L'air de rien, les contes disent des choses importantes sur la vie.

Pour Paul, une racontée c'est d'abord une rencontre simple et sincère pour un moment plaisir. Mais c'est, en même temps, une exploration immobile qui nous entraîne dans un voyage merveilleux. Les contes touchent au cœur de ceux qui s'offrent à leur magie.



Vernissage de l'exposition de Pinvidick

« Peut-être c'est le fil de la vie, peut-être c'est le fil de l'histoire, va savoir... »

- «Cléguer chante !» en juin : 2ème édition du festival chorales, cette année, sur le thème « les mois et les saisons ».

- Concert des enfants accompagnés par la chorale Arzaphonie à 20h le vendredi 5 juin à l'Eglise. Un long travail de préparation a déjà été commencé par Evelyne Dodeur avec les enfants.

- Concert à la Chapelle du Bas Pont-Scorff le samedi 6 juin à 20h30.

- Concert à l'Eglise le dimanche 7 juin à 17h.

Vous pouvez réserver vos places à la Médiathèque (02.97.32.64.67).



La grande lessive : un artiste de l'atelier de José Pichard et les enfants



La grande lessive : Beno explique aux enfants l'art de la BD

Appel

➤ Il est envisagé de créer une exposition sur les «brettonismes», expressions locales «Toui, oh yo, comment qu' c'est...»). Nous souhaiterions d'une part faire un recensement de ces différentes expressions clégueroises et par extension morbihannaises et d'autre part en connaître l'origine. C'est pourquoi nous faisons appel à tous les Cléguerois. Vous pouvez envoyer vos trouvailles à l'adresse suivante : rh@cleguer.fr.

➤ L'offre découverte (3 mois d'abonnement livres gratuit) est reconduite.



Thomas Di Giovanni

Dépanneur serrurier

Tidgi Dépannage

- ▶ Thomas Di Giovanni a fondé l'entreprise « Tidgi Dépannage », à la rentrée 2014.

Il est dépanneur-serrurier et intervient après une effraction ou suite au mauvais fonctionnement d'une serrure.

1 rue des Mouettes à Cléguer
06.52.07.16.63
site : www.tidgi-depannages.fr
mail : tidgi-depannages@orange.fr

NOUVEAUX artisans & commerçants



Marion Boileau et Julien Guillemot

Bar-Restaurant Les Sapins Verts

- ▶ Marion Boileau et Julien Guillemot travaillent ensemble en restauration depuis cinq ans. Ils vous accueillent aujourd'hui dans leur Bar-Restaurant « Les Sapins Verts » à l'Enfer.

Ils mettent un point d'honneur à travailler des produits frais et pour ce faire vous proposent une cuisine du marché avec des menus ouvriers du lundi au samedi midi et un choix à l'ardoise le vendredi soir, samedi soir et dimanche midi.

Possibilité de « Plat du jour » à emporter / banquet, apéritif dînatoire sur réservation.

2, route de Plouay - L'Enfer à Cléguer - 02.97.83.87.58



Entretien des espaces verts



Remise en peinture de La Longère



Route de Kergroise

- Différents travaux ont été menés au cours de ce semestre, certains ont été réalisés en interne, d'autres ont été confiés à des entreprises privées, en fonction de la nature des travaux et des moyens du Service Technique.

Personnel communal

- Remise en peinture de La Longère et mise aux normes électriques
- Rénovation des toilettes publiques
- Travaux d'électricité dans différents bâtiments

Entreprises privées

- Remplacement de la couverture de l'école maternelle Georges-Brassens
- Remplacement des ouvertures de La Longère



Redimensionnement et remplacement de la traversée de route.

➤ Voirie rurale

5220 m² de routes rénovées en tri-couches :

- rues : de la Concorde, impasse de la rue du Cosquer
- villages de : Kerhouël, Kerpendu, Saint-Quio, Le Vizit

enrobés : Route de Calan dans la continuité des travaux d'aménagements réalisés par cette Commune.

Des réparations curatives sur une partie du réseau routier communal ont également été réalisées.

Curage des fossés, rond-point de Kergroise : cela a permis un redimensionnement de certaines buses.

Remplacement et redimensionnement de la buse dans le bas des anciennes carrières de Resprien et sécurisation des abords.

➤ Aménagement urbain

Réalisation de parkings

- 3 places au Domicile Partagé pour les intervenants professionnels extérieurs
- 1 emplacement pour Personne à Mobilité Réduite (PMR) proche de l'école primaire Georges-Brassens



Taille de haies au stade

ÉLAGAGE

5 km sur les secteurs de : Le Scaouët, Keradennec Le Moulin, Kergurh, Kervellerin, Kerlébert, Croix-Hello, Saint-Guënaël et Keraudran



RENOVATION DU MONUMENT AUX MORTS

Sablage et lettrage du monument aux morts pour célébrer le centième anniversaire de la guerre 14-18.



Une nouvelle tondeuse :

- Après environ 3 000 heures de bons et loyaux services, il devenait urgent de remplacer la tondeuse autoportée.

Le choix s'est porté sur une tondeuse atypique ; en effet, le système d'aspiration est remplacé par un système de vis sans fin beaucoup plus silencieux qu'une turbine, mais aussi par un plateau de coupe à fléaux qui, combiné à la vis sans fin, permet de tondre l'herbe haute et détrempée. De plus en 1 minute, elle se transforme en tondeuse mulching.

Espaces verts route de Lorient :

Ce travail a été réalisé en interne avec l'aide d'un stagiaire de l'ESAT Alter Ego d'Hennebont. Les techniques utilisées (plantes couvre-sol, bâchage...) permettent un entretien facilité, économe en temps de travail.

Frelon asiatique

- Apparu en 2011 sur le territoire breton, sa vitesse de propagation est spectaculaire (74% du territoire touché cette année). Lorsqu'il est en solitaire, il n'est pas plus agressif qu'un frelon normal ; cependant, lorsque vous approchez d'un nid, les attaques collectives peuvent être virulentes. Le danger est réel dès lors que le nid est relativement bas (arbustes, haies). Les abeilles sont les premières victimes du frelon, puisqu'elles représentent la base de leur alimentation.

Les périodes propices à l'éradication des nids sont le printemps et l'automne.

Pour tout conseil, vous pouvez contacter la FDFDON au 02.97.63.09.09. Pour les nids sur les lieux privés, le propriétaire doit appeler une entreprise de désinfection : le coût de la destruction est à sa charge.

A savoir : les élus, nationaux et régionaux, ont pris conscience du problème. Aujourd'hui, des réflexions sont en cours pour une lutte plus globale et efficace. Si des solutions émergent, nous ne manquerons pas de vous en tenir informés.

Maçonnerie paysagère :

Le mur de soutènement situé à côté du Pont Romain, au Bas Pont-Scorff et le Puits derrière la Mairie ont été rénovés.

Campagne de lutte contre les ragondins :

Les prises sont encore nombreuses (60 pour 2014). Ces actions sont importantes et nécessaires. Merci aux 6 piègeurs de la société de chasse communale pour leur travail.

Charançon rouge des palmiers

- Il convient de rester vigilant sur la provenance des palmiers (Espagne, Italie et Sud de la France).

Le développement des jardins de «type méditerranéen» peut avoir des conséquences néfastes quant à la prolifération de ce type de nuisibles.



Une équipe à l'écoute des enfants et des parents

➤ L'accueil périscolaire est accessible aux enfants scolarisés dans les écoles de la commune. Ce service prend en charge les enfants avant et après l'école, de 7h30 à 19h, ainsi que durant la pause méridienne. L'équipe est composée d'agents techniques et d'animation. Pour l'encadrement des Nouveaux Temps Périscolaires, 6 contractuelles ont été recrutées.



Les animatrices des NTP avec de gauche à droite : Gwénaëlle Ulvé, Sandrine Quéro, Gisèle Hénaff, Françoise Borgne, Virginie Oligo, Edith Le Navenec, Manon Le Bolé, Florence Le Saux, Odile Le Foulser, Lydie Mouelo, Stéphanie David, Laëtitia Lauret-Gouic



Franck Collet, cuisinier



Rozenn Autrinal, animatrice NTP



Valérie Carré, agent du service périscolaire



Nathalie Kervran, Corinne Trécasse, autres animatrices NTP

Nouveaux Temps Périscolaires

« Nous sommes particulièrement satisfaits de la très bonne collaboration et motivation des agents. Le bilan des NTP est dans l'ensemble positif car nous avons répondu au mieux aux attentes de la majorité des enfants et des parents. Dans cette perspective, les activités sont d'ailleurs renouvelées régulièrement. La commune a également investi 6000 € dans l'achat de matériel. » constate Virginie Oligo, responsable et coordinatrice du service.

Dans un environnement de détente et de loisirs éducatifs, l'équipe s'adapte au rythme et à l'éveil de l'enfant. « Nous proposons des activités en fonction de la météo et de l'envie des enfants. Au premier trimestre, le soleil nous a permis de faire des grands jeux extérieurs » explique Manon Le Bolé, animatrice du groupe CP/CE1.

Garderie

2 personnes accueillent les enfants de 7h30 à 8h45, lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi. Elles sont rejointes par une 3^{ème} personne qui accueille les enfants à la descente des bus, puis les accompagnent dans leurs écoles respectives.

A partir de 16h30 jusqu'à 19h, les : lundi, mardi, jeudi et vendredi, les enfants sont accueillis à l'issue des NTP ou de l'école.

Le mercredi de 12h à 12h30, un accueil est assuré.

Restaurant municipal

Il est en gestion partagée avec la société Api Restauration qui fournit les matières premières et les menus. Le cuisinier prépare les repas sur place.

4 agents s'occupent des maternelles qui sont servis à table. A 13 heures, les enfants sont ramenés dans leurs écoles respectives, ainsi les plus petits peuvent commencer leur sieste, encadrés par du personnel communal.

Un self est proposé aux enfants de primaire. Ils sont encadrés par 5 agents, 2 en salle et 3 à l'extérieur (dont 1 agent qui enregistre les passages des enfants).

ATSEM

3 agents communaux sont détachés à l'école maternelle publique. Elles sont chargées de l'assistance au personnel enseignant pour l'accompagnement et l'hygiène des très jeunes enfants, ainsi que de la préparation et de la mise en état de propreté des locaux et du matériel servant directement à ces enfants.

Entretien des locaux communaux

Les écoles, les salles (grange, longère), la Mairie, la Garderie, la Cantine et la Médiathèque sont entretenues par le personnel communal.



Vive la voile

Le thème de cette année, «Venus d'ailleurs», est un appel à l'intégration, à la tolérance et au voyage

L'opération «Dis-moi dix mots que tu accueilles» fera voyager les élèves dans l'histoire des mots. Du CP au CM2, la différence et la tolérance seront les supports d'un rallye lecture avec les écoles du réseau.

Les CM2 correspondent avec une école du Népal.

Actions citoyennes et solidaires reconduites :

- vente de bulbes par les GS pour financer l'achat de livres et la confection d'instruments de musique «venus d'ailleurs»,
- élections des délégués d'élèves en Élémentaire,
- participation aux Virades de l'Espoir et au Cross de la Solidarité.

Sensibilisation à la nature :

- pêche à pied, mise en eau d'un aquarium en Maternelle, visite de l'Asinerie d'Arzano, plantations, participation à Ecol'Eau Scorff.

Volet pédagogique :

- activités en Médiathèque (raconte-tapis, jeu de repérage),

- initiation à l'Anglais et à l'informatique dès la maternelle,
- participation à des rallyes mathématiques au niveau national.

Arts et culture à l'honneur :

- la Grande Lessive, parcours du spectateur pour les enfants du CP/CE1, travail sur le cinéma pour les cycles 3, danse bretonne (participation des CP/CE1 à un bal breton).

Sport :

- vélo pour les CM, piscine de la MS au CE1, triathlon avec nuit au camping, cross...

Le spectacle des élèves en juin retracera leur travail et leurs découvertes « venues d'ailleurs ».

Rendez-vous sur le site : <http://ecolebrassenscleguer.nuxit.net/accueil01/page1.html>



Le potager de l'école



Les plantations



Nettoyons la nature

De multiples projets animent l'école Saint-Gérard tout au long de l'année scolaire

- Un système de parrainage renforçant les liens et la solidarité entre les grands et les petits est instauré dès la rentrée, ponctué de temps forts avec la catéchèse et l'éveil à la foi.
- Un accueil individualisé.
- La participation aux animations Médiathèque : «Cléguer chante !», «La grande lessive» ; utilisation des différentes infrastructures clégueroises : salles de sports ; découverte de la Commune par le biais de sorties.
- Du sport : piscine, patinoire, basket, voile, kayak, ping-pong et des rencontres avec les écoles du réseau.
- Un projet « Faites des Sciences » soutenu par le Conseil Général.
- La sensibilisation à l'anglais dès la maternelle avec des chants, des jeux, des lectures.
- L'apprentissage de l'informatique avec notamment des vidéos projecteurs interactifs.
- Des actions citoyennes avec «Nettoyons la Nature » ou « La semaine du vélo ».
- La préparation d'un spectacle réalisé par tous les élèves de l'école.
- Une classe de neige pour les CM.
- Des temps éducatifs en dehors des heures d'école avec la chorale ou l'aide aux devoirs.

Pour tout renseignement : 02.97.32.63.59

ou ecole.st-gerard@wanadoo.fr

Pensez à suivre l'école sur toute mon année.com : <http://ecolestgerandcleguer.toutemonecole.com>



Découverte du vidéo projecteur interactif



Les plantations



Sortie d'automne



Sortie Acrobranche



Vérification technique

► Stiren cyclo club

La traditionnelle sortie familiale de l'été a conduit les adhérents à la Citadelle de Port-Louis.

Le 25 Octobre, lors de l'Assemblée Générale, a été mis en avant l'importance du rôle des jeunes au sein de la FFCT et de notre club en particulier. A cette occasion, la vice-présidence a été confiée à Anaïs Pocher, adhérente de moins de 25 ans.

Les activités

- Sortie route le dimanche matin (9h),
- Sortie VTT le samedi après-midi (14h),
- Participation aux randonnées et animations des clubs de la région.



À retenir

Le 19 Avril 2015 : 20^{ème} Randonnée de l'Etoile (Randonnées cyclo-route et pédestre sur les chemins et sentiers de la campagne cléguroise).

Contacts :

Pascal Coadic : 02.97.05.56.34

Daniel Le Noallec : 02.97.05.59.93

► Cléguer tennis de table

Sur 52 licenciés, la moitié a entre 9 et 13 ans. 7 équipes sont inscrites en compétition de la R3 à la D4 en passant par 2 équipes « cadet ». 8 enfants sont inscrits en compétition individuelle. L'objectif de cette saison est la montée de toutes les équipes au niveau supérieur.

4 manifestations seront le point d'orgue de cette année. Tout d'abord, nous organiserons le 3^{ème} tour du critérium individuel le 24/01/2015 au niveau départemental puis, en avril, le tournoi des familles. Il s'agit d'une compétition conviviale par équipes de 2 joueurs (parent + enfant du club). En

mai, le tournoi des Clégurois (ouvert à tous les habitants de Cléguer) viendra terminer la saison. Enfin, pour sa 3^{ème} édition, le tournoi régional de septembre opposera tous les joueurs licenciés de la Région Bretagne.

Entraînements à la salle polyvalente :

- **pour les enfants** : mardi de 19h à 20h30 avec Guillaume Le Guigner,
- **pour les adultes** : mardi de 20h à 22h et vendredi de 20h à 22h.



Activités de l'atelier

➤ Les amis de Saint-Nicolas

Les « Amis de Saint Nicolas » vous convient au Pardon de Saint Nicolas le dimanche 9 Août 2015.

Au programme :

- le midi : repas
- le soir : traditionnelle andouille chaude,
- toute la journée : animations et jeux, buvette...

➤ Confédération syndicale des familles (CSF)

Association de Défense du Consommateur et du Locataire

L'enquête sur le thème « toutes les familles paient l'impôt » se poursuit. Nous pensons que l'impôt sur le revenu n'est qu'une partie des impôts.

Nous en payons à chacun de nos achats, notamment par la TVA.

Cette opération vous interpelle ?

Contact : 02.97.33.20.36.

➤ L'atelier

Les activités de l'association sont reconduites.

Une trentaine d'adhérentes, dont deux nouvelles, se réunissent chaque mardi de 13h30 à 17h.

Le 1^{er} et 3^{ème} vendredi de chaque mois, les après-midis, dédiées à la peinture sur tous supports, sont encadrées par une animatrice.

Toute personne souhaitant nous rejoindre est la bienvenue.

Contact : Hélène Jaffré au 02.97.32.55.36.

➤ Amicale des retraités

Grande nouveauté l'année prochaine : ouverture d'une section pétanque. La section tarot se réunit tous les jeudis et tous les 15 jours, les retraités retrouvent leurs activités habituelles (jeux de société, boules).

➤ Association des parents d'élèves de l'école publique Georges-Brassens

L'APE fonctionne grâce à l'investissement régulier et assidu de chaque parent.

Les bénéfices récoltés servent à soutenir les équipes pédagogiques dans la réalisation de leurs projets et à améliorer le bien-être des enfants dans l'apprentissage au quotidien.

Au-delà des projets habituels tels que la piscine, le golf, le kayak et la voile, l'école peut participer par nos aides à diverses activités : jardinage, cuisine, sorties au cinéma, théâtre, triathlon mais aussi visites : port de Lorient, mégalithes de Carnac, Asinerie d'Arzano, ferme d'autruches et séjour : dans les Pyrénées pour les CM1-CM2.

Plusieurs actions sont régulièrement menées par l'APE :

- l'élection des parents au conseil d'école en septembre,
- le vide-grenier en novembre,
- la fête de Noël,
- la fête des écoles fin juin.

En 2014, l'association a participé au projet inter-associatif de la fête du 14 juillet.

Courant 2015 est envisagée une pause dansante pour les familles sur un dimanche à définir et nous aurons encore besoin de vos bonnes volontés et de votre bonne humeur, parents et enfants !

Contacts :

- par écrit auprès des professeurs de vos enfants
- facebook de l'APE : Ape Cleguer Georges Brassens
- mail : ape.cleguer@live.fr

Prenez place dans les actions de l'APE, elles vous appartiennent.



Jean Le Cabellec entouré de Messieurs Colija, Duliscouët et Loiseau

UFAC

Le 2 Août dernier, l'Union Fédérale des Anciens Combattants victimes et veuves de Guerres a honoré un des leurs en la personne de Jean Le Cabellec, résidant à Cléguer.

Ancien Officier Marinier, il est titulaire de nombreuses décorations et distinctions reçues au cours de sa carrière au sein de la Marine Nationale.

La Médaille de Bronze de l'U.F.A.C. lui a été décernée par le Bureau National de Paris pour ses 50 années de service en tant que membre actif au sein de la section cléguroise.

Cette décoration lui a été remise par Alain Nicolazo, Maire, en présence d'une délégation du bureau de la section locale et de Georges Duliscouët, Président de la F.N.A.C.A.

De nombreux invités et amis ont participé à cette émouvante et sympathique cérémonie.

Hommages



Photo Yvonnick Le Coupannec

René s'en est allé

René Le Ruyet, recteur de la paroisse de Cléguer et curé de la paroisse de Pont-Scorff, nous a quittés le 4 décembre 2014, le jour de ses 65 ans.

Bien connu des habitants de la commune, il aura marqué son passage par son humanité, notamment lors des obsèques, en trouvant la parole juste pour reconforter. Il était très proche des familles, qu'elles soient croyantes ou non.

Homme d'ouverture et de contact, il a toujours, sans abandonner ses profondes convictions, accepté les échanges et les discussions avec tous.

Homme de coeur, chacun se souviendra de son sourire, de sa propension à la sympathie avec chacun.

Gérard Le Hen

Figure emblématique de la Commune s'il en est, Gérard nous a quittés en ce mois de décembre après avoir lutté pendant plus de dix ans contre la maladie.

Homme d'engagement et de conviction, aux services des autres et homme de caractère, qui a su prendre des responsabilités.

Gérard était très investi dans les associations, que ce soit le Comité des Fêtes - il en a été le président - ou les activités sportives, avec notamment le football, où il n'a pas hésité à prendre des responsabilités dans l'arbitrage et le cyclisme, de par son engagement dans l'organisation de nombreuses courses.

Après avoir travaillé dans le privé, Gérard a été engagé par la Mairie en tant que conducteur poids lourds le 1er août 1974, sous la mandature de Joachim Henrio. Il aura également travaillé avec Louis Le Couriaud et Robert Rémot. Ses qualités ont été rapidement remarquées et c'est la responsabilité du service technique qui lui sera confiée en tant qu'agent de maîtrise puis en tant que Contrôleur territorial principal de travaux. Après près de trente années de service, il a pris sa retraite en avril 2003, dans sa Commune de Cléguer.

Nous nous souviendrons également de ce retraité arborant, en toute circonstance, sourire et bonne humeur, sans jamais se plaindre.



Photo Yvonnick Le Coupannec



> CIVISME

À Cléguer, nos espaces publics : trottoirs, espaces verts... servent trop souvent de toilettes canines. Tout le monde est concerné. Les agents subissent directement ces désagrèments lorsqu'ils tondent la pelouse ou nettoient les boulingrins mais les principales victimes en sont les enfants qui jouent sur ces espaces.

Nous souhaitons rendre les propriétaires de chiens attentifs au fait que les déjections canines sont sources d'incivilité, de problèmes d'hygiène et d'accidents.

Le ramassage des crottes est obligatoire et sa transgression passible d'une amende de 35 €.

Jamais sans mon sac

Aujourd'hui des solutions sont proposées aux propriétaires notamment celui du distributeur «Doggy bag» pouvant s'accrocher directement sur la laisse du chien.

Une prise de conscience collective est nécessaire pour adopter les bons gestes et vivre dans une ville propre sans crottes, sans mégots de cigarettes, sans détritrus jetés au sol, sans dépôts sauvages d'ordures...

Bon à savoir

Nos verts pâturages sont également concernés : une récente étude de l'Agence d'Information Agricole pointe les déjections canines comme source de problèmes pour les vaches.

Vecteurs du parasite microscopique Neospora caninum, les crottes de chien sont responsables de la neosporose qui provoque des avortements chez les vaches. L'herbe souillée de nos prairies est broutée par la vache. Le parasite se développe dans l'intestin de l'animal et occasionne des lésions embryonnaires chez le veau.



> VOUS AVEZ UN PROBLEME DE ... VOS INTERLOCUTEURS SONT...

- Voirie communale : Mairie
- Routes départementales : Conseil Général
- Eclairage public : prévenir la Mairie mais c'est le SDEM qui déclenche l'intervention
- Assainissement collectif et non collectif : Lorient Agglomération
- Déchetterie et collecte des déchets : Lorient Agglomération
- Transports collectifs : Lorient Agglomération
- Eau potable : Veolia
- Téléphone : Orange pour le réseau filaire et votre fournisseur d'accès internet pour le reste
- Réseau électrique : ERDF
- Réseau gaz : GRDF

> DON DU SANG !

Nous invitons les personnes qui ont la chance d'être en bonne santé à venir tendre le bras pour ceux qui ont besoin de produits sanguins en offrant un peu de leur sang.

Pour la prochaine collecte, des tracts informatifs seront distribués chez les commerçants, dans les écoles et lieux publics.

Si certains veulent rejoindre l'association, ils pourront se faire connaître lors de la prochaine collecte.

Au nom des malades et accidentés : merci.

➤ RECENSEMENT MILITAIRE

Conformément au décret n° 2014-1295 du 31/10/2014, l'âge minimal pour apprendre à conduire un véhicule moteur sur une voie ouverte à la circulation publique, en vue de l'obtention du permis de conduire, est depuis le 1^{er} novembre 2014 fixé à 15 ans dans le cadre de la conduite accompagnée (l'apprentissage dit anticipé de la conduite) (art.R.211-3 du code la route).

Nous vous précisons que :

- l'âge à partir duquel les Français doivent se faire recenser n'est pas modifié (art. L.113-1 et R*111-1 du code du service national) et demeure à 16 ans : l'attestation de recensement n'est donc en aucun cas délivrée avant la date anniversaire des 16 ans,
- la nature et les conditions de production des pièces relatives au service national exigées pour une demande de permis de conduire n'ont pas été modifiées. Il n'est ainsi exigé aucune pièce relative au service national avant l'âge de 16 ans.

➤ SECURITE ROUTIERE

Quels sont les objectifs de la réforme du permis de conduire ?

L'apprentissage anticipé de la conduite dès 15 ans :

- réduire la période probatoire du permis à 2 ans,
- passer l'épreuve du permis à 17,5 ans pour conduire à 18 ans.

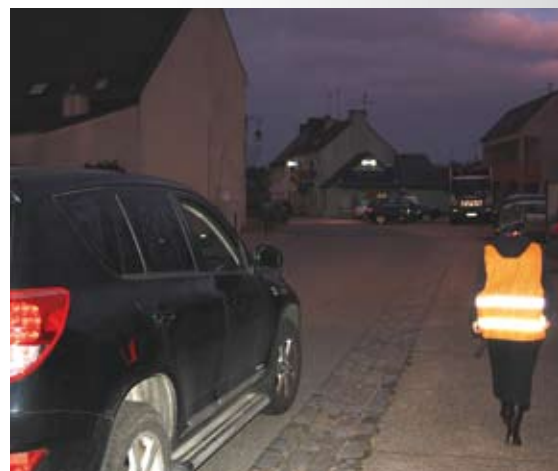
La conduite supervisée pour les 18 ans et plus :

- acquérir une expérience de conduite au-delà des heures de formation,
- ne pas perdre la main suite à un échec à l'examen,
- acquérir de l'expérience avant de se représenter.

La conduite encadrée pour les 16 ans et plus qui préparent un diplôme professionnel menant aux métiers de la route (BEP ou CAP de conducteur routier) dans les établissements de l'éducation nationale :

- obtenir le permis de conduire dans le cadre de son diplôme,
- acquérir de l'expérience de conduite,
- obtenir son permis de conduire dès le jour de ses 18 ans (sous réserve d'avoir obtenu son diplôme professionnel).

Pour plus d'informations sur cette réforme du permis de conduire : www.securite-routiere.gouv.fr



VISIBILITÉ EN HIVER

Chaque année, entre novembre et janvier, est enregistré un pic d'accidentalité et de mortalité sur la route (20 personnes supplémentaires tuées par mois).

Les piétons sont les premières victimes. Les créneaux horaires les plus dangereux : l'aube (8h-10h) et le crépuscule (17h-21h).

Randonneurs, coureurs, optez pour des vêtements clairs assortis de bandes rétro-réfléchissantes. Automobilistes, méfiez-vous des «trous noirs» et ralentissez lors de passages sombres où un piéton peut surgir. Circulez les vitres sèches et désembuées car les reflets masquent la présence d'un piéton et écartez-vous d'au moins un mètre des trottoirs par précaution.

Cyclistes, adoptez le gilet en toutes circonstances. La nuit, il est obligatoire, si vous circulez hors agglomération et le jour, lorsque la visibilité est faible. Ne roulez pas sur les trottoirs et veillez à votre éclairage de manière à être toujours vus, y compris à double sens.

Automobilistes, pensez à vérifier vos feux !



➤ RENCONTRE AVEC LES POMPIERS

Le Maire a rencontré le lieutenant-colonel Patrick Vilmin, chef du groupement des sapeurs-pompiers de Lorient, ainsi qu'un groupe de pompiers de Plouay, pour faire un point concernant les interventions sur la Commune et le projet de Plan Communal de Sauvegarde (PCS) en lien avec le Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI).

➤ NOUVEAUX HORAIRES DE LA MAIRIE

Un changement est à noter pour le mardi après-midi. La Mairie sera désormais ouverte de 15h à 17h30.

➤ TARIFS 2015

Ils seront votés en décembre et disponibles en Mairie et sur le site début janvier.

➤ INAUGURATION PLACE DU 14 JUILLET



À l'initiative des agriculteurs et notamment de Dominique Gragnic, il a été décidé en 2013 de mettre en place une animation conviviale et familiale, à l'occasion de la fête nationale.

Ceci permettait également de pérenniser la coutume de la fête avant le feu d'artifice. Toutes les associations ont alors répondu présentes et la fête a connu un franc succès qui ne s'est pas démenti en 2014.

A l'issue de la fête de 2013, les organisateurs ont souhaité que la place de la salle polyvalente ait un nom porteur et fédérateur.

L'idée a alors été lancée d'appeler cette place du nom du jour de notre fête nationale, idée rapidement retenue par tous. Nous avons donc procédé à son inauguration officielle en présence de présidents des associations, le samedi 27 juin dernier.



➤ STAGE AU SERVICE ADMINISTRATIF

Marion Kobrzynski, étudiante en DU Carrières Juridiques mention Administration Territoriale à l'Université de Bretagne Sud, a effectué un stage en Mairie en juillet et août 2014.

► Honorariat de maire de Robert Rémot et remise des écharpes aux anciens adjoints



Marie-Louise Gragnic



Marie-Line Le Gal



Honorariat de Robert Rémot



Jean-Yves Menguy



Christian Le Brizoual

• Robert Rémot est devenu Maire honoraire de Cléguer par arrêté préfectoral en date du 16 juin 2014. Le 19 septembre, cet honorariat a été célébré en présence du Sous-Préfet, du Conseiller Général et Maire de Pont-Scorff, du Président des Associations des Maires du Morbihan et Maire de Plouay, du Maire de Caudan. Alain Nicolazo en a profité pour souligner le sens du service aux autres de son prédécesseur ainsi que sa vision à moyen terme qui a permis d'anticiper les intérêts des Clégueirois malgré une incompréhension de certains à l'époque (adhésion au District de Lorient, arrivée du gaz de ville). Le Maire a également mis en avant le sens de la diplomatie de Robert Rémot qui a œuvré sans provoquer, cherchant le consensus mais sans faiblesse.

Puis ce fut au tour des anciens adjoints d'être mis à l'honneur :

• Marie-Louise Gragnic fut élue de 1995 à 2014 en tant que conseillère municipale tout d'abord et,

depuis 2008, en tant que 4^{ème} adjointe au Maire. Elle fut notamment responsable de la commission «Affaires sociales» et déléguée titulaire du Centre Communal d'Action Sociale.

• Marie-Line Le Gal, élue de 1983 à 2014, a d'abord été conseillère municipale puis responsable des commissions Finances et Information-Communication, depuis 2001, en tant que 3^{ème} adjointe au Maire.

• Jean-Yves Menguy fut conseiller municipal de 1989 à 1995 puis 5^{ème} adjoint de 2001 à 2014, responsable de la commission Urbanisme, Voirie, Travaux, Commerce et Artisanat.

• Christian Le Brizoual, élu de 1989 à 2014, fut d'abord conseiller municipal, puis 4^{ème} adjoint de 1995 à 2001, responsable de la commission des Affaires scolaires et culturelles et chargé de l'Information-Communication, puis en 2001, il devint responsable de la commission Affaires scolaires, culturelles et tourisme.

► Cérémonies en mairie des 50 et 60 ans de mariage



Lucienne et Robert Rémot ont fêté leurs nocés d'or le vendredi 29 mai ; ils se sont mariés à Cléguer le 16/05/1964.



Lucie et Mathurin Penhouët se sont mariés le 31 mai 1954 à Inguiniel et ont fêté leurs nocés de diamant 60 ans après, jour pour jour.



Monique et Germain Le Hen, mariés à Cléguer le 17 septembre 1964, ont également fêté leurs 50 ans de mariage le 8 novembre.



Enfin, Adrienne et Julien Coché, mariés le 3 octobre 1954 à Cléguer, ont renouvelé leurs vœux le 25 octobre.

➤ NAISSANCES 2014

PIERRE FALLAISE	Lucas	09/01/2014
LE GUIGNER DODEUR	Samuel	18/01/2014
DARGENT	Lucien	25/01/2014
LE GUENNEC	Gabriel	25/01/2014
TANGUY	Félicie	15/02/2014
JÉGAT	Tiphaine	11/03/2014
HULLOIS	Nolan	28/04/2014
LE ROCH	Lucile	04/05/2014
GUÉHO	Léandre	05/05/2014
GAUDART	Raphaël	14/06/2014
LEGUY	Louis	22/06/2014
PENHOËT	Leyan	31/07/2014
PIHAN	Soline	18/08/2014
BOUCHARD	Azily	19/08/2014
DONNAINT BERTIN	Oanell	19/08/2014
ROBERT-ROCHER	Aaron	14/09/2014
DUBOIS	Daphné	15/09/2014
LE GARNEC	Ewenn	04/10/2014
LE STANGUENNEC	Théo	08/10/2014
ROUMANET	Matéo	09/10/2014
CLEUDIC	Océane	16/10/2014
DUPUY	Clément	19/10/2014
YHUEL	Manon	31/10/2014
TOULLIOU	Tess	09/11/2014

➤ MARIAGES 2014

GUÉGUIN	Ronan	LAINÉ	Emmanuelle	28/02/2014
MAES	Benoit	LHOMME	Tatiana	03/05/2014
LE FAUCHEUR	Erwan	LE HEN	Aurélie	17/05/2014
TENNIER	Yoann	LE BRIZOUAL	Marie	07/06/2014
FOLLIC	Vincent	COCHÉ	Marine	14/06/2014
BAYON	Frédéric	GRAGNIC	Violaine	12/07/2014
LE BELLEC	Mickaël	LE CALLOCH	Sandrine	02/08/2014
KLEINLOGEL	Jérémie	LAFFEZ	Céline	13/09/2014
PRIMA	Fabien	GUILLON	Morgane	20/09/2014
SCHWAEDERLE	Steve	CORNEAU	Amandine	27/09/2014
NABEC	Claude	MOJICA	Michèle	29/11/2014

➤ DÉCÈS 2014

GUILLEMOT née TOULLIOU	Marie	11/01/2014
LE GUENNEC	Jean	08/02/2014
BÉVAN	François	22/02/2014
SIMON	Georges	28/02/2014
DELANNOY	Christian	01/03/2014
CARRÉ	Michel	04/03/2014
PICHODO née PHILIPPE	Jeannine	07/03/2014
JALICON née DESSE	Andrée	10/04/2014
JOUAN	Alexis	23/04/2014
ROBERT	Yves	23/05/2014
JAOUEN	Marcel	27/05/2014
LE LEANNEC	Joël	29/05/2014
LE GOULIAS née PERRON	Marie Thérèse	30/05/2014
LE GOFF née GOUËLLO	Odette	02/06/2014
TOUMELIN	Pierre	05/06/2014
LE BAIR née NÉDÉLEC	Christiane	16/06/2014
LIEBGOTT	Daniel	26/06/2014
LE DUFF	Aurélien	08/07/2014
PALARIC née LE CORRE	Simone	03/08/2014
PETRAZZI	Victor	07/09/2014
GUENNEC	Marc	29/09/2014
GUILLOMA	François	15/10/2014
LE MOUËLLIC née TANGUY	Joséphine	20/10/2014
LE GAL	René	16/11/2014
GRENIER	Gilles	17/11/2014

Calendrier des fêtes

JANVIER

Dimanche 4
Randonnée pédestre
Jeudi 15
Escale Florale – cours art floral
Vendredi 16, samedi 17, dimanche 18
Tennis de table – championnat
Samedi 17
Escale florale – cours art floral
Samedi 24, dimanche 25
Tennis de table – compétition officielle
Vendredi 30, samedi 31
Tennis de table – championnat

FÉVRIER

Dimanche 1
Médiathèque – contes
Tennis de table – championnat
Randonnée pédestre
Vendredi 6, samedi 7, dimanche 8
Tennis de table – championnat
Jeudi 12
Escale florale – cours art floral
Samedi 14
Escale florale – cours art floral
Vendredi 27
APEL St Gérard – spectacle enfants

MARS

Dimanche 1
Randonnée pédestre
Vendredi 6, samedi 7, dimanche 8
Tennis de table – championnat
Samedi 7
Stiren Kliger Foot – choucroute
Jeudi 12
Escale florale – cours art floral
Vendredi 13, samedi 14, dimanche 15
Tennis de table – championnat
Jeudi 19
FNACA - Commémoration 53^{ème}
cessez-le-feu en Algérie
Samedi 21
Escale florale – cours art floral
Dimanche 22
1^{er} tour des élections départementales
Mercredi 25
Escale florale – stage art floral
Vendredi 27, samedi 28, dimanche 29
Tennis de table – championnat
Samedi 28
Amis chapelle BPS – soirée crêpes
Samedi 28, dimanche 29
Escale florale – stage art floral
Dimanche 29
2^{ème} tour des élections départementales

AVRIL

Jeudi 2
Escale florale – stage art floral
Dimanche 5
Randonnée pédestre
Jeudi 9
Escale florale – cours art floral
Vendredi 10, samedi 11, dimanche 12
Tennis de table – championnat
Samedi 11
Escale florale – cours art floral
Vendredi 17
Football Club Kerchopine – loto
Dimanche 19
Stiren cyclo club – randonnée cyclo et
pédestre
Société chasse – repas agriculteurs

MAI

Dimanche 3
Randonnée pédestre
Vendredi 8
Commémoration victoire 1945
Concours pétanque solidarité Haïti
Samedi 9
Stiren Kliger foot – tournoi vétérans
Jeudi 14
Stiren Kliger foot – tournoi inter-quartiers
Jeudi 21
Escale florale – cours art floral
Samedi 23
Tennis de table – tournoi des Clégurois
Escale florale – cours art floral
Samedi 30
APEL St Gérard – Kermesse

JUIN

Vendredi 5
Cléguer chante ! – concert enfants
Samedi 6
Cléguer chante ! – atelier chant, concert
Dimanche 7
Cléguer chante ! – concert
Randonnée pédestre
Dimanche 14
Comité des fêtes St-Etienne – pardon,
repas, marche
Jeudi 18
Escale florale – cours art floral
Samedi 20
Escale florale – cours art floral
Comité fêtes Sénébret – concours boules
bretonnes
Samedi 27
APE G. Brassens – Fête des écoles
publiques
Amis Chapelle BPS – Pardon Saint-Pierre
Dimanche 28
APEL St-Gérard – vide-grenier

JUILLET

Samedi 4 et dimanche 5
Société de chasse – fête des chasseurs
Dimanche 5
Football Club Kerchopine – concours
boules
Lundi 13
Fête et feu d'artifice
Samedi 18, dimanche 19
Comité des fêtes de l'Enfer – concours
boules, repas

AOÛT

Dimanche 9
Amis St Nicolas – pardon, repas,
animation
Samedi 15
Amis chapelle BPS – pardon Ste Marie
Dimanche 23, lundi 24
Comité fêtes Kerchopine – concours
boules, feu d'artifice, bal

SEPTEMBRE

Samedi 5
Mairie - forum des associations
Dimanche 6
Amis Saint Guénaël – pardon,
Jeux, repas
Dimanche 13
Tennis de table – tournoi régional

OCTOBRE

Dimanche 4
Randonnée pédestre
Samedi 10
APEL Saint-Gérard – loto
Samedi 17, dimanche 18
L'Atelier travaux manuels – exposition
vente
Samedi 24, dimanche 25
Trail de la Vallée du Scorff

NOVEMBRE

Dimanche 8
APE G. Brassens – vide-grenier
Randonnée pédestre
Mercredi 11
Commémoration armistice de la guerre
14/18
Samedi 14
Mairie – calendrier des fêtes
Football Club Kerchopine – paëlla

DÉCEMBRE

Dimanche 6
Randonnée pédestre
Jeudi 17
APE G. Brassens – fête de Noël
Jeudi 31
Amicale laïque danses bretonnes –
stage de danse

L'association d'Horticulture regroupe ses adhérents le troisième dimanche de chaque mois

Memorandum Cléguer

Mairie et C.C.A.S.

19, rue Félix-le-Gleut
Tél : 02.97.80.18.88
Fax : 02.97.32.58.24
E-mail Mairie : mairie@cleguer.fr
E-mail C.C.A.S. : ccas@cleguer.fr
Horaires :
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi :
8h30-12h/13h30-17h30
Mardi : 8h30-12h/15h-17h30
Permanence état civil le samedi de 9h à 12h

Service périscolaire

Pour toute modification concernant la cantine, les NTP et la garderie : 02.97.32.66.50 (répondeur/fax)
Garderie : rue Saint-Gérand Tel : 02.97.50.66.38
Horaires : 7h30-8h45 du lundi au vendredi /12h-12h30 le mercredi / 16h30-19h les : lundi, mardi, jeudi et vendredi

Médiathèque

2, Square Louis-Le-Couriaud - Tél : 02.97.32.64.67
E-mail : mediatheque@cleguer.fr

Horaires :
mardi : 13h30-17h, mercredi : 10h-12h/14h-17h,
jeudi : 13h30-17h, vendredi : 16h30-18h30,
samedi : 10h-12h/14h-16h

Permanences en Mairie sur RDV :

- assistante sociale
Mme Cherbal, le lundi matin (tel : 02.97.81.05.40)
- Mission locale, tel : 02.97.21.42.05
- conciliateur de justice : M. Drévo
le 1er mardi du mois : 9h-12h (tel : 02.97.80.18.88)
- Relais Intercommunal Parents Assistantes
Maternelles (R.I.P.A.M.) un vendredi sur deux : 13h30-17h (tel : 02.97.80.50.14 ou 02.97.80.18.88)

Sports Loisirs Jeunesse (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

Rue Saint-Gérand (étage garderie municipale)
Tél / Répondeur / Fax : 02.97.32.66.50
E-mail : jeunesse.assos-sports-loisirs@orange.fr

La Poste

2 rue Félix-Le-Gleut - Tél : 02.97.32.68.05
Horaires : Du lundi au vendredi : 9h-12h/14h30-16h,
Samedi : 9h-12h

Déchetterie

Tél : 02.97.32.41.83
Horaires : Lundi et mercredi : 9h30-12h/13h30-18h,
Samedi : 9h-12h30/13h30-18h

Presse (correspondants) :

Ouest-France :
Marie-Noëlle Touzard : 06.70.27.58.73
Le Télégramme :
Yvonnick Le Coupannec : 06.42.02.76.34

Taxis

Mam Taxi : 06.07.16.17.00
Taxi Peron : 02.97.32.63.06 ou 06.68.06.42.08

Lorient Agglomération

Service environnement (pour tout problème de collecte ou de conteneur) : 0 800 100 601 (n° vert)
Assainissement collectif (week-end et soirée compris) : 06.18.44.00.35

Santé

Médecin généraliste
Guy Tscheiller Place du 19 mars 1962
Tel : 02.97.32.62.43

Masseur-Kinésithérapeute
Thierry Moysan 11 rue du Douëd
Tel : 02.97.32.52.12

Dentiste
Yves Le Martelot 1 place du Puits
Tel : 02.97.32.55.76

Cabinet Infirmier
1 rue des Etangs
Tel : 02.97.32.62.29

Pharmacie
Pascale Séhier 21 rue Félix-Le-Gleut
Tel : 02.97.32.63.48

Numéros d'urgence

pompiers : 18 ou 02. 97.33.35.11
SAMU : 15
gendarmerie de Pont-Scorff : 17 ou 02.97.32.61.17
n° d'appel européen (équivalent du 18 ou du 15) : 112
urgence sourds et malentendants : 114
urgence sans abris : 115
enfance maltraitée : 119
violences conjugales : 3919
service d'accueil d'urgence : 02.97.64.45.77

pharmacie de garde : 3237
médecin de garde : 02.97.68.42.42
centre anti-poison : 02.99.59.22.22
hôpital du scorff
standard : 02.97.06.90.90
gynécologie : 02.97.06.97.97
aide aux victimes : 08.842.846.37
enfants disparus : 166 000